
[Le Pardem soutient le mouvement « Zéro expulsion » au Brésil](#)

Le 24-06-2022

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Image

Fidèle à son engagement en faveur des classes populaires et dominées et conformément à son engagement internationaliste, le Pardem soutient la campagne « Zéro expulsion » au Brésil et vous appelle à signer et à faire signer la pétition sur le site Grassroots international (<https://grassrootsinternational.salsalabs.org/no-evictions-fr/index.html?eType=EmailConfirmation&eld=d24eaf82-6937-4ab7-a188-eef5c989f3a3>)

Le 3 juin 2021, la Cour suprême fédérale promulguait l'ADPF 828 dont l'objet était la protection des droits au logement et à la santé des personnes vulnérables. La Cour suprême fédérale décidait la suspension immédiate de tous les processus, procédures, procédures administratives, mesures administratives ou judiciaires qui entraînent des expulsions, déménagements forcés ou reprises de possession par leur propriétaire de logements ou terrains pendant la crise sanitaire du COVID-19... jusqu'au 30 juin 2022.

A cette date, plus de 142 000 familles seront menacées d'être expulsées, ce qui représente plus d'un demi-million de personnes menacées de perdre leur maison et les terres où elles vivent.

La campagne « Zéro expulsion » a pour objectif de faire prolonger l'ADPF 828 pendant au moins une année.

Au Brésil, la campagne « Zéro expulsion » est conduite par un ensemble de 175 mouvements et organisations populaires (Union des mouvements de logement, Parti du socialisme et de la liberté - PSOL, Parti des travailleurs - PT, Mouvement des sans terre - MST, etc.) et se traduit par nombre d'actions variées : manifestations, blocages d'autoroutes, réseaux sociaux (#EvictionInBrazil), etc.

Quelques données sur la campagne « Zéro expulsion » : plus de 97 000 enfants, au moins 95 113 personnes âgées et plus de 341 000 femmes vivent sous la menace d'expulsion.

De plus, l'augmentation de la faim, qui touche déjà plus de 33 millions de personnes en 2022 (2e enquête nationale sur l'insécurité alimentaire) s'accélère avec la pandémie de Covid-19. En effet, les familles menacées d'expulsion sont confrontées à l'augmentation des cas de covid et aux basses températures hivernales, qui augmentent le risque de contracter des maladies ou de causer des décès pour les familles sans abri.

Depuis le début de la campagne, près de 23 000 familles ont été protégées et 106 expulsions ont été suspendues. Cependant, plus de 31 000 familles, soit 125 000 personnes, ont été expulsées (expulsions forcées avec ordonnance du tribunal, administrative ou illégalement par des agents privés) pendant la pandémie. Entre mars 2020 et mars 2022, c'est une augmentation de 655 % du nombre de familles qui sont menacées de perdre leur logement. À lui seul, le MST compte plus de 200 zones menacées, avec une moyenne de 40 000 enfants qui peuvent être déscolarisés et sans abri.

Fidèle à son engagement en faveur des classes populaires et dominées et conformément à son engagement internationaliste, le Pardem soutient la campagne « Zéro expulsion » au Brésil et appelle à signer la pétition sur le site Grassroots international (<https://grassrootsinternational.salsalabs.org/no-evictions-fr/index.html?eType=EmailConfirmation&eld=d24eaf82-6937-4ab7-a188-eef5c989f3a3>)

[Opens in a new window](#) [Opens in a new window](#) .

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire